Ville de
JUZIERS
Mairie
Place du Général de Gaulle
78820 JUZIERS
Tél : 01 34 75 28 00
Fax : 01 34 75 69 82
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr

ARRETE MUNICIPAL PORTANT A TITRE TEMPORAIRE AUTORISATION DE TRAVAUX
N° 2025 – TEMP 81

Le maire de la commune de JUZIERS,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de la route et le Code de la voirie routière
Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;
Vu la demande formulée par écrit le 18 juillet 2025 par SEFO et CGA ;
Vu l'intérêt général ;

Considérant les travaux d'inspection télévisée sur le réseau d'assainissement, avenue Jean Marion à JUZIERS qui auront lieu entre les :

lundi 01 et vendredi 05 septembre 2025 de 08 heures 00 à 17 heures 00.

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique ;

ARRETE :

Article 1. La circulation sera interdite avenue Jean Marion à JUZIERS, entre le 01 et le 05 septembre 2025 de 08 à 17 heures 00.

Article 2. La signalisation réglementaire est à la charge de la société chargée des travaux. Des itinéraires de déviation seront mis en place par l'avenue de Paris, la rue de la Fontaine et le chemin du Mesnil à JUZIERS.
Les riverains seront informés par écrit.

Article 3. Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4. Le présent arrêté sera affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de JUZIERS.

Article 5. Madame le maire de la commune de JUZIERS, Monsieur le commissaire de police de MANTES LA JOLIE, Monsieur le responsable de la police municipale de JUZIERS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à JUZIERS, le 23 juillet 2025.

Le Maire, Ketty VARIN

VILLE DE JUZIERS * 78820 (Yvelines) *

Dossier suivi par :
Philippe MILLET
Tél : 06 43 05 91 08
police.municipale@juziers.org